



PRÉFET
DE LA VENDÉE



EXPOSITION FEMMES ET HOMMES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DANS LA GRANDE GUERRE 1914 - 1918

Pour commémorer la Première Guerre mondiale, le ministère de l'Intérieur rend hommage à l'action de ses agents, qu'ils soient policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers ou membres de l'administration préfectorale. À un détail près : en 1914, ce ministère se composait uniquement de l'administration centrale, du corps préfectoral et de la police d'État (police judiciaire et Sûreté générale). Le rattachement de la gendarmerie nationale au ministère de l'Intérieur date de janvier 2009.

Gage de qualité, l'exposition a été labellisée par la Mission du Centenaire dans le cadre d'une commission spécifique associant un conseil scientifique.

Cette exposition se décline en quatre volets.



© Service historique de la défense, Vincennes

L'introduction explique comment s'est déclenchée la guerre. Elle présente notamment un calendrier des dates clés, un organigramme du ministère à cette époque et évoque Clemenceau, ministre de la Guerre, ainsi que les différents ministres de l'Intérieur de la période 1914 - 1918 qui s'y sont succédé.



© ECPAD / France / 1916 / Isidore Aubert

L'entrée en guerre est illustrée par un ordre de mobilisation générale et des faits historiques, tels que le rôle des taxis de la Marne. Des documents mettent en valeur des messages codés, la surveillance des étrangers, les bulletins de recherche des déserteurs, une citation à l'ordre du régiment d'un commissaire de police.





© Collection Eric Deroo

L'administration au front présente le rôle des gendarmes, des sapeurs-pompiers et du corps préfectoral. Certains d'entre eux – sous-préfets, préfets – ont demandé à combattre alors que leurs fonctions ne les y obligeaient pas. En parallèle, le ministre de l'Intérieur transmet une circulaire à l'ensemble des préfets pour qu'ils maintiennent les services administratifs en place, malgré l'omniprésence des Allemands.

La vie à l'arrière dépeint la vie administrative au quotidien, sous plusieurs angles : rationnement et ravitaillement, situation des étrangers, gestion des réfugiés, réquisition de main d'œuvre, en particulier féminine, bombardements (aménagement des caves pour le travail et la vie familiale, notamment à Reims), création de brigades mobiles pour faire face à la criminalité, rôle des gendarmes prévôtiaux, rapports des préfets sur la gestion de la vie quotidienne, censure des journaux.

Les panneaux sont illustrés par des photographies d'époque et des documents d'archives.



© Archives municipales de Toulouse

